



Secteur non marchand : **Quand les syndicats mettent des emplois en danger pour** **faire pression !**

Conférence de presse de l'UNIPSO le jeudi 7 mai 2009 à 10h00

Depuis 4 mois, les organisations syndicales bloquent le versement des subventions à l'emploi dues par le Fonds Maribel social aux associations du secteur de l'aide sociale et des soins de santé (y compris les services d'accueil à l'enfance). C'est ainsi aujourd'hui plus de 240 emplois équivalent temps plein (environ 300 personnes) qui voient leur financement interrompu, blocage qui dégrade ainsi la situation financière déjà fragile des associations du secteur.

La motivation ? Faire pression sur les associations pour qu'elles acceptent des conditions de fonctionnement des délégations syndicales plus favorables !

L'ensemble des fédérations sectorielles d'employeurs du secteur non marchand (secteur à profit social) regroupées au sein de l'UNIPSO dénoncent le principe de ce chantage quelle qu'en soit la motivation : il est inadmissible que les syndicats prennent en otage le versement régulier de subventions publiques destinées à la rémunération régulière des travailleurs en place.

L'UNIPSO réclame, une fois encore, aux Ministres Milquet et Onkelinx de poser un geste fort pour mettre fin à cette situation absurde où l'on voit les syndicats mettre l'emploi en péril. Elle leur demande de prendre les mesures règlementaires rapidement pour que cette situation ne puisse plus survenir à l'avenir.

Rappelons que le « Maribel social », système mis en place par le Gouvernement et les partenaires sociaux, a permis de créer plus de 20.000 emplois dans le secteur non marchand grâce à la mutualisation de réductions de cotisations patronales dont bénéficient les entreprises du secteur. Il s'agit donc d'un véritable engagement tant des organisations patronales que des organisations syndicales en ce qui concerne ces emplois.

Chaque secteur (hôpitaux, services de santé, aide à domicile, accueil et hébergement des personnes handicapées, socioculturel...) a créé un Fonds pour gérer les moyens ainsi récoltés et les redistribuer aux entreprises sous forme de subventions obligatoirement affectées à la création d'emplois. Ces Fonds sectoriels sont gérés paritairement par les organisations syndicales et patronales.

La stratégie de blocage de ces Fonds qui se présente est un réel chantage!

L'UNIPSO n'acceptera jamais qu'en cas de désaccord dans une négociation sectorielle en commission paritaire, les organisations syndicales refusent de signer les ordres de paiement

pour financer l'emploi des travailleurs dans les entreprises ! Autrement dit, que les associations ne reçoivent pas l'argent dont elles ont besoin pour payer leurs travailleurs engagés dans le cadre du « Maribel social ». Il s'agit d'une manœuvre inacceptable et irresponsable vis-à-vis des associations et des travailleurs du secteur.

Hier, c'était le secteur des personnes handicapées qui était concerné, aujourd'hui c'est le secteur notamment des crèches, des centres de planning, et demain quel autre secteur non marchand aura à subir le même chantage ?

Certaines institutions sont clairement en difficulté suite au non paiement des fonds depuis janvier et doivent recourir à des emprunts auprès des banques via des crédits de caisse pour payer leurs travailleurs ! Ainsi, une crèche dans la province de Liège travaille avec 6,75 ETP dont 1,5 ETP est engagé dans le cadre Maribel social (soit 22 % du volume de l'emploi).une subvention de 30.000 € leur est due et est bloquée par les syndicats : 10.000 € à titre de solde de l'année 2008, 10.000 € pour le 1^{er} trimestre 2009 et 10.000 € pour l'avance du 2^{ème} trimestre ! Dans une telle situation, cette crèche ne peut plus faire face au coût de ses travailleurs, ce qui mettra en péril l'emploi ainsi que l'avenir de l'accueil des enfants dans cette institution. L'activité globale est clairement menacée.

L'UNIPSO soutient la concertation sociale et reconnaît aux organisations syndicales la légitimité de porter des revendications. Elle n'acceptera jamais l'utilisation de procédés déloyaux qui mettent à mal la concertation dans le secteur plutôt que de l'améliorer.

L'UNIPSO entend voir respecter par tous les acteurs de la concertation sociale les conditions nécessaires à sa viabilité. Cela implique des règles et obligations dans le chef des représentants des employeurs et des travailleurs mais aussi la prise de responsabilité de la part de ceux qui assurent la gouvernance générale du système, les responsables politiques.

* * *

Nous vous invitons à notre **conférence de presse** dans une crèche directement touchée :

Quand ? Jeudi 7 mai 2009 à **10h00**

Où ? ASBL La Porte Verte- Restaurant social le Snijboontje situé rue d'Ostende, 2-4 à 1080 Bruxelles (accès métro : arrêt Etangs noirs ou arrêt Ribaucourt)

Contact : UNIPSO ASBL (personne de contact : Dominique van de Sype **0496/308.299**)

* * *

L'UNIPSO est l'union intersectorielle d'entreprises à profit social pluraliste, représentative des employeurs du secteur privé et public non marchand francophone et germanophone.

Elle regroupe 31 fédérations sectorielles du secteur non-marchand (hôpitaux, soins de santé, aides et soins à domicile, services d'éducation et d'hébergement, entreprises de travail adapté, socioculturel, insertion socioprofessionnelle, enseignement, organisations d'actions sociales).

Plus d'info : <http://www.unipso.be>